

Café 41 jeudi 20 février 18-20h



Le droit de mentir

Peut-on mentir par humanité ou pour défendre des valeurs collectives ?

1) dire la vérité comme mentir peut se révéler une nuisance¹ : Combien de confessions, rétablissant la vérité aux dépens de celui qui la reçoit, semblent dictées non par la vertu, mais par le goût de faire du mal.

Ne ment en effet que celui qui manque à une vérité qu'il connaît, sinon il y a erreur et non pas mensonge. Celui qui dit le faux en le croyant vrai ne ment donc pas. Celui qui dit le vrai en le croyant faux ment-il ? Il le semble bien. En disant quelque chose de vrai, il ne dit pas la vérité, il n'est du moins pas vrai, alors même que sa parole ne manque pas d'exactitude. Allons encore plus loin : dire le vrai qu'on sait être tel n'est-il pas le cas apparemment le plus simple et le plus moral de coïncidence entre vérité du locuteur et vérité de la locution ? Pourtant, est-ce si simple et si moral, si, moi, bien portant, je te dis, à toi, malade, que tu vas mourir dans quelques jours ou quelques semaines ? Toute vérité n'est pas bonne à dire, proclame le bon sens populaire. Il vaudrait donc mieux parfois pouvoir se taire. Oui, mais ce n'est pas possible quand le silence a déjà le sens d'une réponse. « Docteur, je ne vais pas mourir, n'est-ce pas ? » « Docteur, pensez-vous qu'il gardera des séquelles ? » « Hébergez-vous un immigré clandestin ? » Autant de questions, auxquelles une réponse exacte peut être inopportune et le mutisme d'une éloquence complice. Dire la vérité peut faire mal et peut faire du mal. On peut même l'utiliser pour cela. Jankélévitch range cette manipulation de la vérité dans la catégorie de la « sincérité diabolique »². Si la vérité peut bien se montrer mensongère, inversement le mensonge ne dit-il pas, au rebours de son intention même, indirectement, sinon le vrai, du moins du vrai,

¹ "Nous aurions souvent honte de nos bonnes actions, si le monde voyait tous les motifs qui les produisent" (Maxime 409) La Rochefoucauld

² « Le sincère diabolique qui dit le vrai pour nuire, et le dit non pas à son insu ou malgré lui, comme le menteur peu conscient ou le trompeur trompé qui a raison (...), sans le vouloir, mais le dit exprès, sciemment, pour faire mal : ce véridique malveillant est moralement un menteur, un menteur qui dit vrai, – car on peut (...) mentir en disant la vérité (n'arrive-t-il pas que la vérité soit une calomnie » V. Jankélévitch, Traité des vertus II, Les vertus et l'amour, vol. 1 (Bordas, 1970), p 276

*contrefait certes, mais tout de même en cela partitif*³ ? « On ment bien avec la bouche », dit Nietzsche, « mais avec le museau qu'on fait on dit la vérité quand même » Luc-Thomas Somme, *la vérité du mensonge*, Revue d'éthique et de théologie morale

II) peut-on mentir par humanité ? Le débat classique entre Kant et B Constant.

Un homme est poursuivi par la police. Son domestique, interrogé, doit-il dire où il se trouve ? Admettons qu'il choisisse de protéger son maître. Si celui-ci, à son insu, est en train de commettre un crime, l'homme qui ment par générosité n'est-il pas en partie responsable ? Autres cas, autres questions : je fais une promesse tout en sachant que je ne pourrai pas la tenir, mais c'est pour la bonne cause, pour sauver une vie ou éviter une détresse. En ai-je moralement le droit ? Ou encore : des tortionnaires poursuivent un innocent, je sais où il s'est réfugié, mon mensonge peut le faire échapper au pire, aucun indice ne sera détectable, je ne risque rien, pourquoi donc devrais-je dire la vérité à ses bourreaux ?

Il y a déjà deux cents et quelques années que ces questions, et quelques autres du même acabit, font les délices de quelques cours de philosophie morale. Au début, la cause semble toujours entendue : chacun juge, spontanément, qu'on a le droit de mentir pour aider quelqu'un, a fortiori pour sauver une vie. Il semble possible également de faire une fausse promesse si des malheurs sont ainsi évités. Les choses commencent à changer, parfois difficilement, quand les auditeurs découvrent l'argument de Kant. Aucun droit de mentir ne peut exister à ses yeux, au motif qu'un tel principe n'est pas universalisable. Si chacun pouvait mentir, aucun rapport à la vérité ne tiendrait plus. Si tout le monde promettait sans tenir, plus aucune promesse ne vaudrait. Le devoir de dire la vérité ne souffre aucune exception.

Un devoir universel

Et si l'on distinguait entre ceux qui ont droit à la vérité et ceux qui n'y ont pas droit, tortionnaires et assimilés ? C'est à peu près ce que propose Benjamin Constant. C'est oublier que le devoir ne peut s'appliquer à certains et pas à d'autres, dans telles circonstances et pas telles autres. Il s'impose au contraire universellement, et de manière inconditionnée. Telle est, en substance, la réponse de Kant. Car cette querelle a réellement eu lieu, en 1796 et 1797. Constant⁴ critique en 1796 l'argument kantien des Fondements de la métaphysique des

³ Cf histoire juive : « Pourquoi me dis-tu que tu vas à Lemberg puisque tu y vas, et que si tu me le dis, c'est pour que je croie que tu vas à Cracovie ? »

⁴ Le « philosophe allemand » va jusqu'à prétendre qu'envers des assassins qui vous demanderaient si votre ami qu'ils poursuivent n'est pas réfugié dans votre maison, le mensonge serait un crime ; c'est pour Constant la preuve que sa doctrine méconnaît la vraie nature du devoir, qui suppose le « principe intermédiaire » suivant : « Dire la vérité n'est un devoir que pour ceux qui ont droit à la vérité. Or nul homme n'a droit à la vérité qui nuit à autrui. » La réponse de Kant (« Sur un prétendu droit de mentir par humanité » (1797), (*Œuvres*, Paris, Gallimard « Pléiade », t. 818, p. 433-441) porte moins sur la politique que sur ses rapports avec la morale : le devoir de véracité découle d'un impératif *formel* et non des personnes auxquelles on s'adresse, il se fonde sur un principe rationnel et non sur une généralisation provisoire, ce qui interdit toute exception à la règle. [...] Mais elle a aussi un sens philosophique plus général : alors que la *politique* de Constant affirme la priorité du droit sur les circonstances, sa *morale* est de type « conséquentialiste » ; en langage wébérien, on dira que Constant plaide pour une morale de la « responsabilité », ce qui, en langage kantien, en ferait sans doute un « moraliste politique », qui accommode la morale aux intérêts de la politique (cf. *Projet de paix perpétuelle*, appendice I) ; le paradoxe est ici que cette attitude n'est pas mise au service de la raison d'État, mais des droits de l'individu qui cherche à se protéger du despotisme ou de la tyrannie. Renaud, Constant, Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale

mœurs de 1785, Kant répond l'année suivante par *D'un prétendu droit de mentir par humanité*.

[...]Jankélévitch, dont on célèbre ces jours-ci le centième anniversaire, le tranchait pour sa part, dans son *Traité des vertus*, en ces termes : « Mentir aux policiers allemands qui nous demandent si nous cachons un patriote, ce n'est pas mentir, c'est dire la vérité ; répondre : il n'y a personne, quand il y a quelqu'un, c'est (dans cette situation) le plus sacré des devoirs. »

Roger-Paul Droit, *Le Monde*, 12.09.03

III) Doit-on dire la vérité au malade ?

a) Le droit à la vérité pour ne pas être volé de sa vie.

Tromper un malade, c'est le mener sur une route différente de celle qui va être la sienne. Ce n'est plus la route de sa vie, assombrie peut-être par la maladie, mais dont la lumière demeure celle de son ciel. C'est un chemin illuminé par les lampes et les sunlights dont vous réglez vous-même l'intensité. Il est en représentation malgré lui. Il n'a rien à dire. Rien à penser. A ses questions, les réponses sont données d'avance. Il est devenu un pantin. Un écran le sépare désormais des autres. On ne parle plus à Claire, 35 ans, 3 enfants, archéologue ; on parle à Claire cancéreuse. On ne parle plus à Philippe, 50 ans, célibataire, sculpteur ; on parle à Philippe cancéreux. On ne parle plus à Robert, 40 ans, marié, 2 enfants, ajusteur ; on parle à Robert cancéreux. On ne parle plus à Roger, écrivain, marié ; on parle à Roger cancéreux. Tous cancéreux sans le savoir. Ce qui les signale le plus à l'attention d'autrui est inconnu d'eux-mêmes. Marionnettes dont les autres tirent les ficelles, même dorées. .. Oui, tu pourras jouer le rôle d'Elvire dans six mois. Oui, tu pourras refaire de la plongée sous-marine dans un an. Oui, nous irons skier ensemble à Pâques. Oui, tu assisteras au mariage de ta petite-fille. Oui, tu iras au Paradis ... " Déjà enchaîné par la maladie, limité dans ses mouvements, on l'enchaîne dans ses pensées en le laissant construire des projets qui sont autant d'illusions.

Léon Schwartzberg (1923 - 2003) Requiem pour la vie

b) Concrètement la prudence s'impose

«L'annonce d'une maladie grave est une situation très particulière. C'est un des plus courts actes médicaux. Il dure entre dix et trente secondes, la variation de temps tenant à la longueur du nom de la maladie. Il a lieu au cours d'une entrevue de cinq à cinquante minutes, entrevue souvent unique avec un médecin par conséquent inconnu. Tout le problème tient dans cette description apparemment caricaturale, mais encore trop réelle et trop fréquente : une personne va apprendre une nouvelle qui va bouleverser sa vie de la bouche d'un anonyme et dans un environnement anonyme. La charge émotionnelle, évidemment souvent importante pour le médecin, est écrasante pour le malade. Pour ce dernier, l'annonce est un acte guillotine. Ce court moment va laisser une empreinte dans sa vie, dans la façon dont il la vivra, définitivement ou, pour le moins, pour de longues années. La maladie débute, non pas avec les premiers symptômes, mais avec son annonce⁵ » [...] Savoir ou ne pas savoir ? La vérité à tout prix ou la politique de l'autruche ? Face à la maladie, chaque personne est différente. Aujourd'hui, pourtant, une très large majorité de médecins estime que, si le malade le souhaite et peut le supporter, il est toujours préférable de dire la vérité, de nommer la maladie. «Parfois, c'est un même un soulagement pour le malade qui, jusque-là, a pu être un peu baladé», constate le docteur Edwige Bourstyn, chirurgienne au centre des maladies du sein de l'hôpital Saint-Louis à Paris. «Il a vu son radiologue faire une drôle de tête en voyant

⁵ (1) *Dire la vérité au malade*, Odile Jacob, 213 pages, 22,11 ?

ses résultats, son généraliste dire que ce n'était pas normal. Mais sans que personne ne lui dise la vérité. Quand le cancérologue lui annonce le diagnostic, enfin, il sait. Ce qui est incroyable, c'est que certains malades m'ont même remerciée de cette annonce en me disant : maintenant je sais ce que j'ai, je vais pouvoir me battre.»

Mais cette vérité n'est pas non plus une obligation. Le médecin doit aussi respecter la volonté de certains malades de ne pas savoir. «Ma femme n'a jamais voulu entendre le mot cancer. Elle voulait tout savoir de son traitement. Mais ce mot, elle ne voulait pas l'entendre», raconte Jean-Pierre Escande, dont l'épouse est décédée il y a quatre ans. Tous les médecins le disent : il n'y a pas de manière idéale d'annoncer une maladie grave. Pas de trucs, pas de recettes toutes faites. Simplement quelques principes : se donner du temps, dire les choses le plus simplement possible et surtout écouter le malade. «La vérité, ce n'est pas un paquet qu'on balance à la figure. Les malades sont capables d'accepter la vérité, même si elle est très dure. On peut dire à un malade qu'il n'y a plus de chimio possible dans son cas si, dans le même temps, on lui dit que ce n'est pour cela qu'on va tout laisser tomber, qu'on va l'abandonner. Il faut toujours laisser une porte ouverte», dit le docteur Gilbert Desfosses, chef du service des soins palliatifs de l'hôpital des Diaconesses à Paris.

la-croix.com/Ethique/Sciences-Ethique/Sciences/Faut-il-dire-la-verite-au-malade-2004-06-14

IV) Faut-il toujours avouer son infidélité ? S'en dispenser ne comporte-t-il pas un choix d'alibi facile ?

Il existe des cas évidents pour lesquels nous savons que des valeurs supérieures à la vérité devraient s'imposer à nous. En voici un : votre épouse est dans un état dépressif avec une forte composante suicidaire. Vous n'y êtes pour rien, elle est seulement très fragilisée et elle vous a par surcroît prévenu que si elle apprenait que vous la trompiez, elle mettrait fin à ses jours immédiatement. Vous avez toutes les raisons de croire qu'elle serait capable de le faire, et vous avez en plus deux enfants en bas âge. Lors d'un voyage d'affaires à Hong Kong, vous succombez, presque à votre corps défendant, aux charmes d'une inconnue. Devez-vous téléphoner à votre épouse dépressive en pleine nuit pour lui dire la vérité ? Question subsidiaire, qui se pose systématiquement à l'intérieur de la question de l'aveu : quelle dose de vérité pensez-vous devoir à votre partenaire ? Autrement dit, devez-vous *tout* lui dire par le menu (« *Elle avait des seins magnifiques et j'ai éprouvé avec elle un plaisir jusqu'alors inconnu* »), y compris vos pensées les plus secrètes (« *Elle me faisait penser à toi il y a vingt ans, mais en plus sensuelle* ») ? Ce que nous venons de découvrir est simple et tient en deux phrases. D'une part, la valeur de la vie d'autrui l'emporte apparemment sur la vérité : dire la vérité serait ici disposer de la vie de votre épouse et, si elle mettait fin à ses jours, plonger toute une famille dans le malheur. D'autre part, la valeur négative de la cruauté nous semble devoir être bannie dans une relation morale à autrui. Tout ceci fournit une règle unique : ne pas nuire, ou du moins nuire le moins possible, ce qui inclut ne pas être cruel. Mais au désespoir de ceux qui aimeraient que la philosophie morale leur fournisse d'infaillibles réponses propres à les décharger de leur responsabilité d'analyse, le sens d'une règle morale comme celle qui prescrit de « *nuire le moins possible* » est d'être un guide d'évaluation au service de nos propres délibérations morales. En d'autres termes, vous avez trompé votre conjoint, tâchez à présent de ne pas aggraver tout à la fois votre cas et la situation en vous trompant vous-mêmes. Votre responsabilité morale est engagée et elle est avant toute chose « *épistémique* » : vous devez tenter d'analyser d'une façon aussi complète et impartiale que possible la situation que vous avez créée, afin de chercher ce qui devra être désormais la

solution la moins cruelle. Il n'est pas interdit d'être, de façon plus positive, le plus bienveillant possible, compte tenu des circonstances, envers un partenaire avec lequel vous êtes lié non seulement par une promesse explicite ou par une spécialisation induite, mais aussi par le fait que vous êtes tous deux vulnérables à la souffrance et infiniment faillibles .

J Cassien Billier, Philosophie magazine, 22/02/2007

V) l'enfant⁶ peut-il échapper aux mensonges pathogènes⁷ de l'adulte sans contrefaire le réel ?

« La vérité joue un rôle aussi déterminant pour la croissance de la psyché que la nourriture pour la croissance de l'organisme. Une privation de vérité entraîne une détérioration de la personnalité », écrit Bion

Céleste, trois ans, qui fréquente la Maison Dagobert (pour handicapés), où elle joue avec Vanessa, quatre ans, petite fille africaine atteinte d'une déficience mentale, demande à sa mère pourquoi sa camarade ne parle pas. « C'est comme toi, quand tu étais petite, tu ne parlais pas encore. – Mais alors, rétorque Céleste, quand j'étais petite, j'étais noire aussi ? » Admirable réponse de cette petite fille, qui est en même temps une illustration du raisonnement enfantin marqué par la pensée magique, où les catégories ne sont pas encore irréversibles (on peut passer de noir à blanc, de la mort à la vie, de handicapé à non-handicapé et vice versa), mais aussi une réaction par l'absurde à l'explication évasive de la mère, provoquant un supplément d'information. En quelque sorte, Céleste force sa mère à dire ce qu'elle ne veut pas dire, c'est-à-dire la différence irrémédiable que constitue le handicap, ce qui est vécu comme une vérité blessante

[...]Sylvie est une petite fille atteinte d'un handicap dû à une maladie non détectée de la mère pendant la grossesse, ce qui a donné lieu à un procès. Qu'est-ce qui a été dit à l'enfant ? Que peut-on lui en dire ? Avec quels mots ? Je ne peux m'empêcher de penser que ce procès et tout ce qu'il représente ne peut pas ne pas avoir un effet psychique pour l'enfant. En effet, j'ai vu se déployer dans la psychothérapie toutes les tentatives de l'enfant pour faire quelque chose avec les mots, qui disent des choses de son histoire et de son handicap tout en ne disant pas l'essentiel, c'est-à-dire le souhait de mort qui est implicite dans le procès. « Si on avait su, on aurait pu pratiquer une IMG... » Sylvie, confrontée à cette situation qui remet en question le fait même de son existence, fournit un immense travail psychique. Quelle

⁶ « Pour Rousseau, « mentir sans profit, ni préjudice de soi, ni d'autrui, n'est pas mentir : ce n'est pas mensonge, c'est fiction » (*Quatrième Rêverie du promeneur solitaire*). Ce type de mensonges (qui n'en sont plus vraiment) peuvent même comporter une vertu morale ou éducative ; Rousseau cite par exemple les fables de La Fontaine qui « enveloppent des vérités utiles sous des formes sensibles ou agréables ». Soit ; mais les parents qui expliquent à leurs enfants que la soupe fait grandir ou que les loups-garous kidnappent les enfants désobéissants font-ils autre chose ? On admettra que la frontière entre fiction éducative et manipulation est bien mince ». Laurence Hansen-Love / *mentir est-ce si grave ?* Philosophie magazine 13/04/2013"

Qui mentirait comme Esopé et comme Homère, un vrai menteur ne serait : le doux charme de maint songe par leur bel art inventé, sous les habits du mensonge nous offre la vérité, La Fontaine

⁷ « Pour être un "bon menteur", il faut jouir de trois facultés : une bonne mémoire pour se souvenir des mensonges que l'on fait ; de l'imagination ; des dons de comédien. Mais alors que l'adulte menteur se sert généralement de ces trois facultés par fourberie, pour abuser autrui - et ne développe que des récits vraisemblables, ayant l'air ou les accents de la vérité -, l'enfant les utilise ordinairement plutôt dans le but de s'arracher au monde donné, afin d'en créer un autre, plus conforme à son désir, et qu'il ne songe même pas à faire passer pour réel. Il éprouve alors ce que Nicolas Grimaldi appelle admirablement "la griserie d'entrer en dissidence par rapport au réel" Faut-il le lui reprocher ? » Eric Fiat, *la revue Soins Pédiatrie-Puériculture n°201 - août 2001*

contrainte à élaborer ce qui est à la limite de l'élaborable, afin de ne pas devenir folle ! Elle raconte beaucoup d'histoires, qui paraissent des fabulations, mais qui sont toujours cohérentes lorsqu'on parvient à les décoder. Elle me pose des questions ou énonce des affirmations qui sont autant d'énigmes à déchiffrer. Il me semble alors qu'elle dit le faux pour le vrai, ou une chose pour son contraire. Lorsqu'il est question d'un « contrat d'intégration » à l'école, Sylvie dit : « Le médecin ne voulait pas me donner le contrat. » « Mais non, disent les parents, ce que tu dis n'est pas vrai ! » En effet, l'école et le médecin hospitalier l'ont au contraire beaucoup encouragée à adhérer à ce projet. Mais n'est-ce pas une injonction paradoxale ? On peut penser que le contrat d'intégration rappelle les papiers du procès relatif à sa naissance et que cette place en maternelle qu'on va ou non lui accorder vient symboliser sa place dans la vie. On lui demande d'assumer cette place et en même temps se déroule le procès qui remet en question son existence même Sylvie semble prise dans une situation de double lien, ce qu'elle reproduit au cours de séances dans le transfert au cours desquelles elle me fait vivre ce type de communication qui a été décrit par l'école américaine de Palo Alto. Elle me scotche la bouche puis crie « parle ! ». Elle me met ainsi dans la situation qui est la sienne. On lui demande de s'exprimer, mais surtout pas sur le sujet concernant ses origines. On aurait alors le schéma suivant : elle énonce le faux pour dire le vrai... ou pour faire dire le vrai. Elle dit faux (« Je ne suis plus handicapée ») pour que je dise vrai. Ce faisant, elle me sollicite pour lui restituer les paroles interdites. « Où t'es née toi ? », me demande-t-elle, en écho aux interrogations sur sa propre naissance. « Tu habitais où avant ma naissance ? »

Simone Korff-Sausse, *Mentir pour dire vrai. Le mensonge, le déni et l'affabulation* La lettre de l'enfance et de l'adolescence 2009/1 - n° 75

VI) Mensonge et pouvoir.

a) le mensonge du gouvernant : affirmer sa puissance ou masquer son impuissance ?

« Combien il serait louable chez un prince de tenir sa parole et de vivre avec droiture et non avec ruse, chacun le comprend : toutefois, on voit par expérience de nos jours que tels princes ont fait de grandes choses qui de leur parole ont tenu peu de compte, et qui ont su par ruse manœuvrer la cervelle des gens », peut-on lire au chapitre XVIII du *Prince*. Quand Machiavel affirme que le mensonge domine la politique européenne du XVI^e siècle naissant, il n'entend pas faire l'apologie du mal ou l'éloge du cynisme. Au contraire, il veut démontrer que la politique est une activité profane, avec une éthique en soi. La modernité naît de cette démonstration que la politique n'est pas la religion continuée par d'autres moyens – aux antipodes de l'exemple de saint Louis, brandi par l'Église, comme figure du prince idéal. En ce sens, la justification philosophique du mensonge dans la politique réelle, ou pour mieux dire la démonstration de sa nécessité, est au cœur des rapports entre le souverain⁸ et le peuple dans les États modernes.

L'adage machiavélique prend cependant un sens nouveau à l'époque de la globalisation. Depuis quinze ans, force est de constater une certaine impuissance de l'État face aux marchés mondiaux, face aux délocalisations, face aux organisations quasi-politiques alternatives qu'on pourrait tout aussi bien appeler mafias. Et même lorsque les géants du marché financier mondial conservent un lien avec l'espace public, le terme de « fonds souverain » a pris le pas

⁸ Jacques le Fataliste de Diderot « le grand homme n'est pas celui qui fait vrai mais celui qui sait le mieux concilier le mensonge avec la vérité » introduire défiance et suspicion dans les rapports gouvernants gouvernés est dévastateur

sur celui d'« État souverain ». Le président de la République, depuis New Delhi, a pris acte de cette impuissance politique en appelant à une « *moralisation de la vie financière* ». Mais puisque les attributs traditionnels de l'État (la loi, la nationalisation) sont incapables de l'imposer, celui-ci en est réduit à supplier. Et c'est là que l'adage machiavélico-attalien⁹ subit un retournement spectaculaire : alors qu'à la Renaissance, la justification du mensonge servait à construire la puissance de l'État temporel en l'affranchissant de la morale de l'Église, à l'âge de la mondialisation, le mensonge d'État auquel est invitée une ministre de l'Économie dépassée par les événements est l'aveu d'une impuissance, le pis-aller rassurant pour entretenir le peuple dans la fiction de sa souveraineté. Autrefois, le Prince usait de dissimulation parce qu'il était assez fort pour braver la morale et l'Église. Aujourd'hui, il lui faut mentir pour ne pas avouer sa faiblesse

Emmanuel Giannesini, philo-magazine, 28/02/2008

b) l'esprit de mensonge au cœur du rejet de la pluralité des ordres de vérité.

Tant que nous restons à un plan banal de la vérité - à l'énoncé paresseux des propositions coutumières (du style: .. il pleut,), - le problème du mensonge concerne seulement le dire (je dis faussement cela même que je sais ou crois ne pas être vrai ; je ne dis pas ce que je sais ou crois être vrai). Ce mensonge, qui suppose donc la vérité connue, a pour contraire la véricité, tandis que la vérité a pour contraire l'erreur. Les deux couples de contraires - mensonge-véricité, erreur vérité - paraissent alors sans rapport.

A mesure, pourtant, que nous nous élevons vers des vérités qu'il faut former, travailler, la vérité entre dans le champ des œuvres, principalement des œuvres de civilisation. Alors le mensonge peut concerner de très près l'œuvre de la vérité cherchée ; le mensonge vraiment dissimulé n'est pas celui qui concerne le dire de la vérité connue, mais celui qui pervertit la recherche de la vérité.

Il m'a semblé avoir touché un point où l'esprit de mensonge - qui est antérieur aux mensonges - est le plus contigu à l'esprit de vérité, antérieur lui-même aux vérités formées ; ce point, c'est celui où la question de la vérité culmine dans le problème de l'unité totale des vérités et des plans de vérité. L'esprit de mensonge contamine la recherche de la vérité par le cœur, c'est-à-dire par son exigence unitaire ; il est le faux pas du total au totalitaire. Ce glissement se produit historiquement quand un pouvoir sociologique incline et réussit plus ou moins complètement à regrouper tous les ordres de vérité et à ployer les hommes à la violence de l'unité. Ce pouvoir sociologique a deux figures typiques : le pouvoir clérical, et le pouvoir politique. Il se trouve en effet que l'un et l'autre ont une fonction authentique de regroupement ; la totalité religieuse et la totalité politique sont des totalisations réelles de notre existence ; c'est bien pourquoi elles sont les deux plus grandes tentations pour l'esprit de mensonge, pour la chute du total au totalitaire.¹⁰**Paul Ricoeur** *histoire et vérité* p190

⁹ Jacques Attali, interrogé sur la crise boursière et l'attitude des ministres des Finances européens le 24 janvier 2008 dit que *Le rôle d'un ministre, c'est d'être rassurant. Un ministre doit mentir*».

¹⁰ « Ne rien renforcer au moyen des baleines de corset ou des écailles de l'idéologie, ne pas coudre de ces loques poulies, et nous serons frappés de voir avec quelle rapidité, quelle absence de résistance le mensonge tombera à terre de lui-même, et ce qui doit être nu apparaîtra au monde dans sa nudité. Ainsi donc, que chacun d'entre nous, au travers de notre pusillanimité, que chacun d'entre nous fasse son choix : ou bien demeurer un serviteur conscient du mensonge (oh ! bien sûr, pas par penchant naturel, mais pour nourrir sa famille, pour élever ses enfants dans l'esprit du mensonge !), ou bien considérer que le temps est venu de se secouer, de devenir un homme honnête, digne d'être respecté et par ses enfants et par ses contemporains. Alors, à dater de ce jour -Il n'écrira plus désormais ni ne signera, ni ne publiera d'aucune façon aucune phrase constituant, selon lui, une déformation de la vérité ... » Alexandre Soljenitsyne, *Lettre aux dirigeants de l'Union Soviétique*. 1974 Seuil